

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2015-16**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoirs : 2
Votants : 11

L'an deux mil quinze
Le 9 avril à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation, 30 mars 2015

**OBJET : APPROBATION POUR LE BUDGET COMMUNAL 2014 DU COMPTE
ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR**

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

EXCUSE : Erwan BRACCHI

ABSENT : Bruno BESANÇON

POUVOIRS : Benoist CHAMARAUD donne pouvoir à Fabien ORCEL, Arnaud DUCCELLIER FAUVY donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

Pascale CHOTEL a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de M. Michel PERRET, pour délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2014, dressé par M. Jean-Michel DREVET, Maire et le compte de gestion de l'exercice 2014 dressé par le trésorier principal.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et le compte de gestion dressé par le receveur,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,

DECLARE, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

CONSTATE, à l'unanimité, le résultat suivant :

Résultat de l'exercice 2014 :

Excédent d'investissement de 106 060.65 €
Excédent de fonctionnement de 36 086.67 €

Résultat de clôture de 2014 :

Excédent d'investissement de 426 013.19 €
Excédent de fonctionnement de 231 718.14 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures, pour copie conforme
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché